

HYROX CHALLENGE

MASSIEUX / SAINT BONNET DE MURE

Règlement Challenge

1. Présentation de l'événement

L'HYROX CHALLENGE est une compétition de type course à pied et exercices fonctionnels, inspirée du format HYROX, organisée par l'Appart Fitness Massieux et Saint bonnet de mure.

L'événement aura lieu le dimanche 21 Juin 2026, à l'adresse suivante :

 L'Appart Fitness Massieux , 41 Allée Louis Lumière 01600 Massieux.

Cette journée est ouverte à tous les athlètes de 16 et plus souhaitant se challenger dans une ambiance sportive, conviviale et familiale.

2. Formules de participation

Les participants peuvent s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

DUO Homme (DUO HH)

DUO Femme (DUO FF)

DUO Homme/Femme (DUO HF)

Solo Homme

Solo Femme

3. Conditions de participation

Pour participer, il faut :

Avoir 16 ans révolus le jour de l'événement.

Être en bonne condition physique et apte à pratiquer des efforts intenses.

Avoir accepté le présent règlement lors de l'inscription.

L'organisation se réserve le droit de refuser toute inscription ne respectant pas ces conditions.

4. Responsabilité et sécurité

Chaque participant reconnaît participer sous sa propre responsabilité et déclare être apte médicalement à l'effort.

L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas de :

blessure, chute, malaise ou incident de santé,

perte, vol ou dégradation de biens personnels,

dommages matériels ou corporels causés à soi-même ou à autrui.

Toute décision médicale prise par les secours ou les arbitres est sans appel.

5. Droit à l'image

En s'inscrivant, chaque participant autorise l'organisation à utiliser son image (photos, vidéos, interviews, etc.) prise lors du HYROX CHALLENGE Be sport be free, à des fins de promotion, communication et diffusion, sans limite de durée ni compensation financière.

6. Remboursement et transfert

L'inscription au HYROX CHALLENGE est définitive et non

remboursable, quelle que soit la raison (blessure, empêchement, absence, etc.).

Le transfert d'inscription à un autre participant sera possible.

7. Matériel et tenue

Chaque participant doit venir avec :

une tenue de sport adaptée à l'effort, ses propres chaussures de course,

L'organisation se réserve le droit de vérifier et de refuser tout équipement jugé dangereux ou inadapté.

8. Respect et fair-play

Les participants s'engagent à :

respecter les consignes des juges, arbitres et bénévoles,

adopter un comportement respectueux envers les autres athlètes et le staff,

ne pas utiliser de produits dopants ou substances interdites,

respecter les standards de mouvement annoncés le jour de la course.

Tout comportement contraire à l'esprit sportif pourra entraîner une disqualification immédiate.

9. Acceptation du règlement

L'inscription au HYROX CHALLENGE Massieux / Saint Bonnet de mure 2026 implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Tout manquement pourra entraîner la disqualification du participant